

LE GÉOPHYSICIEN

Nouvelle Edition, **Mars 2012**

Editorial: Début 2012 ?

En ce début de printemps 2012, la nature se réveille ! Signe d'espoir et de renouveau ! L'actualité n'a pas attendu le printemps pour se réveiller : restructurations de la dette en Europe, Syrie, Iran, rechute de la crise financière qui continue de laminer le niveau de vie des plus pauvres.

Au niveau français, en pleine campagne électorale, on ne parle pas assez du « nouveau traité européen », TSCG, qui renforce la soumission du droit des peuples à la voracité des marchés financiers. La CGT vous en donne les principaux points.

A CGGVeritas, l'année sociale a démarré sur les chapeaux de roues : accord égalité pro, télétravail, NAO décevante, réforme de l'expatriation, intéressement, statut des pros... La nouvelle DRH semble vouloir aller VITE !

Qu'est ce qui pousse donc les responsables nationaux comme ceux de CGGVeritas, à aller plus vite encore ? Est-ce l'explosion de la floraison printanière ? Ou bien la peur d'une échéance électorale ? Année d'espoir ou de doutes ?

EN 2012, certains croient à la fin du monde, comme d'autres croient à la loi du marché !

Le syndicat SNGG CGT croit en la force du travail des salariés de CGGVeritas et la formidable capacité de mobilisation des travailleurs ! Rendez vous le 1^{er} mai !

NAO ?

Pour la troisième année consécutive, les NAO se sont terminées sur un désaccord. Les discussions avec la RH ont encore une fois buté sur les élucubrations de la soi disant loi du marché et **surtout** sur l'intransigeance de la Direction.

Clairement, la direction s'obstine à ne pas reconnaître le travail accompli !

La direction des RH est nouvelle ! Mais elle a de vieilles idées !

Accords ou désaccords : la logique des accords flous

Pourquoi signer des accords avec une direction qui ne les respecte pas ?

Difficultés d'application, interprétation, problèmes techniques ou pas, illégitimité de l'accord,...

La direction n'est pas à cours d'arguments pour ne pas respecter les accords.

A cette mauvaise foi, s'ajoute une rédaction de plus en plus floue des accords : sous prétexte de « souplesse », les accords d'entreprises, à travers des formulations de plus en plus alambiquées, désormais, ne contiennent plus de modalités explicites ou « trop contraignantes » selon la direction. Au final dans les accords chacun peut y voir ce qui lui plait.

Donc la direction ne respecte plus les accords. Elle les INTERPRETE !

Le résultat de cette situation est clair ! De nombreux salariés perdent des droits ; et si ils ont « l'impudence » de réclamer leur dû, « un flot de tracasseries leur tombe sur la tête » comme à la marine.

Il appartient aussi aux organisations syndicales censées défendre les intérêts des salariés de ne pas accepter de rentrer dans ce petit jeu des accords flous.

L'employeur doit appliquer le contrat de travail de bonne foi ! (Code du travail)

Les nouveaux colonels d'Athènes !

Le peuple grec, héritier des grands philosophes, qui ont inspiré les principes fondamentaux de la **DEMOCRATIE** moderne se retrouve aujourd'hui sous la férule du FMI, de la BCE et de la Commission Européenne.

Rien de se qui se décide en Grèce ne peut être fait sans l'aval de cette troïka infernale.

Malgré les manifestations monstres et les protestations du peuple grec, le parlement du pays s'est soumis à l'injonction des « milieux » financiers.

Tout doit y passer : les services publics, les hôpitaux, les aéroports, les ports, le système de santé, le système de retraite. Les rentrées fiscales seront bloquées sur un compte pour servir au remboursement de la dette, et pas aux investissements publics et à la protection sociale, quelque puisse être les conséquences sur la population!

Le programme d'austérité imposé par les financiers ne fait qu'aggraver la situation, en entraînant la chute de l'activité économique qui creuse à nouveau les déficits.

Après huit plans de restructurations en trois ans, **la commission européenne vient de décider d'envoyer des dizaines d'inspecteurs permanents à Athènes** afin d'assurer la mise en place effective des mesures d'austérité. La souveraineté d'un peuple se retrouve ainsi soumis au diktat des intérêts financiers.

C'est un recul de civilisation sans précédent, qui nécessite une intervention solidaire des salariés européens. La CGT a déjà appelé à la mobilisation le 29 février dans le cadre de la journée d'action européenne contre l'austérité à l'appel de la CES.

Logiciel : le soleil se lève à l'ouest ?

Le projet geovation 2 a déjà suscité bien des débats et des interrogations. La direction générale a imposé sa décision, pourtant contestée sur le plan stratégique et technique, et avalisé l'organisation du projet. **Elle en assumera donc la totale responsabilité !**

Cette nouvelle organisation aura-t-elle les résultats escomptés comme l'affirmait, il y a quelque mois encore la direction ? Arrivera -telle à, enfin, initier un esprit « coopérate », alors que la logique de profit à court terme favorise plutôt le chacun pour soi porté par les vents d'Ouest ?

Après quelque mois de mise en place, une nouvelle organisation a été proposée et mise en place pour les équipes de Massy. Tant bien que mal, les salariés de Massy essaient de s'inscrire dans ce projet dont les contours sont encore très incertains, au delà de la première étape consistant à enrichir le logiciel tango, avec les algorithmes de geovation pour le traitement terrestre. En même temps ils doivent assurer le développement de geovation 1 pour faire face aux besoins opérationnels dans l'attente du nouveau logiciel.

Un échec du projet geovation 2 aurait des conséquences importantes pour l'entreprise.

Or de forts doutes persistent sur la volonté réelle d'aboutir à un logiciel unique, utilisable et - **utilisé** - dans les grands centres, centres extérieurs, dédiés, à bord et en mission.

L'investissement des salariés n'a jamais fait défaut mais il faudra aussi que les dirigeants de l'entreprise leur donnent les moyens pour atteindre cet objectif.

Règles de Vie : Fait c'que j'dis ! pas c'que j'fais!

Qu'est ce qui pourrait inciter les salariés à respecter des règles de vie imposées par une direction qui les a toutes transgressées ? (amiante, bruit, temps de travail, les exemples ne manquent pas)

La première des règles de vie c'est le respect de la santé du salarié !

Connaissez-vous le nouveau Traité européen ?

Vous n'étiez pas au courant ! C'est normal ! Compte tenu de l'extrême discrétion qui a entouré la signature de ce traité.

Le 2 mars dernier, 25 pays, dont la France, ont signé un nouveau traité européen : TSCG.

Ce traité devra être ratifié par les parlements nationaux : donc, pour la France, après les élections législatives, le 17 juin. La CGT a alerté sur les conséquences de ce traité, dont l'impact sur la vie des citoyens européens sera dévastateur

TSCG = super Maastricht !

Dans ce nouveau traité il est notamment prévu que :

- 1. Les déficits publics autorisés passent de 3% (Maastricht) à 0,5%, à moyen terme, dans 2 ou 3 ans.**

Le traité de Maastricht indiquait 3% de déficit du budget des états par rapport au PIB, seul l'état était concerné.

Désormais le déficit s'étend aux communautés territoriales (régions, départements, communes), toutes les administrations et « organismes publics » au sens large dont l'assurance chômage et la sécurité sociale. La France doit donc passer de -90 Milliards en 2011 à -10 Milliards dans 2 ou 3 ans : une équation impossible à tenir sans thérapie de choc !

- 2. Un mécanisme de sanction automatique et obligatoire de réduction des dépenses en cas de dépassement.**

Qu'est ce qu'impliquera cette obligation de couper dans les dépenses ? diminuer les salaires publics et privés ? Baisser les retraites ? Diminuer encore les effectifs dans l'éducation nationale ? Arrêter les hospitalisations non urgentes ? C'est la porte ouverte à un traitement de choc comme en Grèce !

- 3. La règle d'Or dans la constitution !** *La constitution est le plus haut niveau du droit dans un pays. La finance doit elle être, en droit, du même niveau que les droits de l'homme ?*

- 4. Obligation de réduire la dette de 5% par an !** *Pour la France cela signifie trouver 85 milliards d'euros par an, soit 20% du budget de l'état.*

- 5. Des réformes structurelles obligatoires sous le contrôle de la Commission Européenne.** *En Grèce, en Irlande, en Espagne ou au Portugal ces réformes ont conduit à la baisse des retraites, la baisse des salaires et du smic et des allocations chômage, la remise en cause du code du travail et des conventions collectives. Une journée de grève générale a été massivement suivie en Espagne le 29 mars.*

ET ce n'est PAS FINI

D'où l'impérieuse nécessité pour les travailleurs européens de se mobiliser en masse à l'appel de leurs organisations syndicales pour défendre leurs droits ! La CGT sera à vos cotés !